

L'Ajournement

Il y a des dispositions dans la constitution canadienne qui exigent du gouvernement du Canada qu'il donne à tous les Canadiens, quel que soit l'endroit où ils vivent, les mêmes possibilités. Je prétends que le refus du gouvernement du Canada de répondre de façon détaillée aux questions que soulève une très importante déclaration de notre négociateur en chef laisse les personnes raisonnables et objectives dans le doute quant au sérieux de l'engagement du gouvernement vis-à-vis du développement économique régional. Ce refus soulève la crainte, l'animosité et l'inquiétude chez les Canadiens qui bénéficient, par exemple, des programmes du ministère de l'Expansion industrielle régionale ou de sociétés d'État. Il soulève l'inquiétude parce que les gens ont peur de perdre leur emploi.

Prenez une localité comme celle de Terrace Bay, dans le nord de l'Ontario. Elle est menacée d'importantes mises à pied à la suite de l'imposition de droits compensateurs de 15 p. 100 sur le bois d'oeuvre. Le gouvernement va-t-il enlever à ce secteur toute forme d'assistance en vertu du programme d'ajustement de la main-d'oeuvre? Va-t-il mettre fin aux prestations d'assurance-chômage ou faire cette importante concession? Nous devons le savoir de façon à pouvoir examiner en toute connaissance de cause les possibilités qui s'offrent à nous et c'est le message que j'adresse au gouvernement par votre entremise, monsieur le Président.

Non seulement le ministre agit de façon irresponsable en donnant une réponse qui ne veut rien dire à propos d'une importante déclaration du négociateur en chef du Canada, mais il trahit son serment d'office, ses responsabilités envers la Chambre des communes et ses responsabilités envers les Canadiens. Il trahit surtout les régions du pays qui dépendent dans une large mesure des programmes du gouvernement national. J'espère que le secrétaire parlementaire énoncera clairement aujourd'hui toute la portée de cette déclaration du négociateur en chef.

M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, cela veut dire, entre autres choses, que notre gouvernement cherche à nous sortir du gâchis que nous a légué le gouvernement du député. Nous essayons de réorienter l'avenir économique du pays. Nous essayons de dégager les vérités que l'ancien gouvernement a masquées sous une avalanche de beaux discours pendant tant d'années et qui menacent maintenant la vie et le gagne-pain de chaque Canadien.

L'ancien gouvernement nous a caché la vérité au sujet de l'Accord de l'automobile. Les libéraux ne nous ont jamais dit

la vérité au sujet de l'industrie du bois de résineux. Ils nous l'ont bien cachée. Ils ne nous ont jamais dit que nos industries étaient menacées. Je demande à mon distingué ami du Cap-Breton quand il lui est arrivé d'entendre un gouvernement libéral lui annoncer que dans les 12 mois l'Accord de l'automobile allait être liquidé? Quand a-t-il même entendu une simple allusion à cela? Prenez la pêche, l'industrie forestière, l'industrie des arbres de Noël. Nom d'un chien, quand vous est-il arrivé de nous avertir des menaces qui pesaient sur ces industries traditionnelles?

● (1815)

Le ministre a répondu l'autre jour au député que nous faisons un travail considérable. La question est évidemment grave. Pour revenir aux questions posées par le député il y a une quinzaine de jours, il sait que nous avons une sous-entente de l'ordre de 46 millions de dollars avec Terre-Neuve sur les pâtes et papiers. Nous avons signé une sous-entente sur les transports routiers de l'ordre de 180 millions de dollars avec cette province. Et une sous-entente de développement des ressources forestières qui se montait à 48 millions de dollars avec Terre-Neuve. Il y a eu avec l'Île-du-Prince-Édouard une sous-entente sur des installations de conditionnement de viande d'un montant de 10,5 millions de dollars. Il y a eu avec l'Île-du-Prince-Édouard une sous-entente de développement du tourisme représentant 8,9 millions de dollars, et une sous-entente sur la concurrence industrielle avec cette même province, représentant 8,5 millions de dollars. Il y a eu avec la Nouvelle-Écosse une sous-entente sur le transfert technologique d'un montant de 34 millions de dollars. Il y a eu une sous-entente de modernisation de Sysco avec la Nouvelle-Écosse, d'un montant de 157,1 millions de dollars. Nous poursuivons nos efforts, et je crois que je partage le souci du député en ce qui concerne l'issue finale. Nous avons tous écouté le premier ministre Buchanan cet après-midi.

Je pourrais continuer encore longtemps, mais je me contenterai de conclure en disant que nous nous préoccupons de l'impact de ces programmes. Nous nous préoccupons aussi du développement de nouvelles industries et de la création de nouveaux emplois dans la mosaïque des régions de notre pays.

M. le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 11 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 23.)